

rue de Gruyères

ements
MPLET

anner réunies
anne.

SUISSE

ENTE

styles, meubles de ves-
verrière, grand choix

entes de lit.
s d'Arole,

partements.

S

Paris.

Lausanne.

res connus.

LIBRE

mpagne.

elais bourrelets couche
tapis de table, 1 table
nnés, 1 glace.

mplet,

ANNE

S

Paris.

Lausanne.

res connus.

LIBRE

mpagne.

irés ces derniers temps qu'il
ans les 24 heures. Je ne sa-
ragea à écrire à la Polycli-
ant de malades. Je me suis
le m'a indiqué par corres-
l'hui je puis certifier que je
avec plaisir que je publie
1896. Jean Rebetez.

posée ci-dessus. Genève,
esse : Polyclinique privée.

t et or.

MORAT

queurs fines.

d'Arbois.

nt. le litre.

S

Paris.

Lausanne.

ROLIA

W, licencié ès-sciences,
GENÈVE

mède contre la chute des
cules, le meilleur fortifiant.
GOT, à Bulle;
LICHER, à Châtel-Saint-
is.

emande

ayant l'habitude du bé-
re et clore. Entrée immé-

agence de publicité Haasen-

Bulle.

MERVEILLEUX!
SAVON aromatique

it de lis

GMANN & Cie,
cour, à Dresde et Zurich,

aus efficace et le plus pro-
éruptions importunes, les
r, les boutons, les dartres,
tre une peau dure, sèche

pprimerie de la Gruyère, à
imes la pièce.

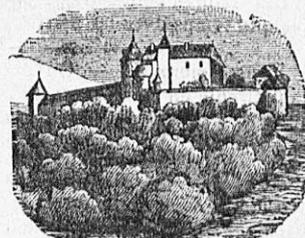
COLAT
UCHARD
O SOLUBLE
QUALITÉ
EXCELLENTE
PRIX
MODÉRÉS

ETROUVES
PARIS

dié Lenz, imp.-éditeur.



LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Suisse... 1 an, Fr. 4 50

... 6 mois, > 2 50

Etranger : 1 an, Fr. 9 —

... 6 mois, > 5 —

payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

TÉLÉPHONE

TÉLÉPHONE

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10⁴⁰ 2²⁵ 8⁴⁰ — Bulle, arr. 8⁰⁷ 1³⁷ 4⁴⁸ 10⁵²

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10 c.,

Suisse, 15 c.; Etranger, 20 c.

la ligne ou son espace.

Réclames : 80 c. la ligne.

S'adresser à l'agence de

publicité Haasenstein & Vo-

gler, à Bulle, r. de Gruyères;

Fribourg, rue St-Nicolas,

ou à ses succursales.

Ces jours prochains, nous met-
trons en circulation les cartes de rem-
boursement pour l'année 1899. Prière de
leur réserver un accueil favorable.

BULLE, le 10 février 1899.

Au sujet du pouvoir temporel.

(Suite.)

Il est certain que tôt ou tard, quand les passions se seront apaisées, que la question romaine trouvera une solution pacifique dans la stabilité même des événements accomplis, car un pape viendra, dans un avenir plus ou moins rapproché, qui comprendra que ce perpétuel antagonisme entre le Vatican et le Quirinal, avec ce pied de guerre qui ne désarme pas, ne peut durer indéfiniment, et cela au préjudice de la religion en Italie, où les partisans de deux idées contraires en sont à se regarder comme des ennemis.

Cet état aigu d'hostilité n'est pas si étranger qu'on le suppose aux divisions de l'Italie, si l'on considère qu'en général la haute aristocratie romaine soutient ferme les droits du St-Siège sur la Ville éternelle, car ces droits existent, et ce n'est que par des considérations d'une importance capitale qu'ils ont été méconnus en 1870. Ce qu'on appelle la spoliation des Etats pontificaux, pour parler franchement, fut une spoliation, mais nécessaire aux Italiens, qui voulaient, de leur patrie, l'unité, un seul pays avec un seul chef, et en cela ils ont obéi à un sentiment nullement condamnable, car Rome, la ville aux immortels et glorieux souvenirs, n'a-t-elle pas droit à être, politiquement parlant, la capitale de l'Italie, tout en laissant au St-Père, par de larges et raisonnables concessions, la liberté

d'action nécessaire au gouvernement de l'Eglise?

L'histoire en fourmille de cas de spoliation, occasionnant au principe d'amères protestations qui finissent par s'apaiser, quand une autre génération, considérant les choses sous un point de vue différent, constate que, pour faire la grandeur d'une nation et arriver à son unité, il faut se heurter à bien des obstacles, violer parfois les droits les plus légitimes, mais d'intérêt secondaire, quand le bien qui en résulte est d'une importance et d'une gravité primordiales, de telle sorte que ces conquêtes violentes ou pacifiques peuvent en quelque sorte justifier les moyens, quand, de la fin qui en découle, surgit l'homogénéité d'un pays, dans ses limites naturelles et logiques.

(La fin au prochain numéro.)

J. M.

Aux Comités cantonaux

et aux membres du parti libéral-démocratique.

Chers concitoyens,

L'assemblée des délégués du parti libéral-démocratique, tenue à Berne le 30 octobre dernier, après avoir traité de l'unification du droit, s'est occupée aussi de la double initiative concernant l'élection du Conseil fédéral par le peuple et l'application du système proportionnel à l'élection du Conseil national. Mais comme cette question n'était pas portée à l'ordre du jour, il a été décidé d'en renvoyer l'examen à une assemblée ultérieure.

Cette nouvelle assemblée des délégués doit-elle avoir lieu avant que les signatures nécessaires à l'initiative soient réunies, ou est-il préférable de ne la convoquer que lorsqu'il sera certain que le peuple devra se prononcer? Le Comité central du parti s'est posé cette question et l'a résolue dans le sens du renvoi de l'assemblée jusqu'après la réussite de l'initiative. Ce n'est qu'alors, en effet, que les délibérations des délégués auront une base

sûre et que la décision que le parti devra prendre pourra exercer l'influence que nous en attendons. D'autre part, il s'est produit, soit dans la presse, soit dans des réunions de citoyens, par exemple dans celle qu'ont eue, à Münchenbuchsee, le 14 décembre dernier, les membres de l'Assemblée fédérale appartenant à notre parti, des manifestations assez nombreuses et assez importantes pour qu'aucun doute ne soit possible sur l'orientation actuelle du parti dans cette affaire. A ce point de vue, la convocation des délégués n'est pas nécessaire pour le moment. Le Comité central a décidé de la renvoyer à plus tard.

En vous donnant connaissance de cette décision, nous tenons à ajouter que le Comité central se prononce énergiquement contre les deux demandes d'initiative en leur forme actuelle et que, par conséquent, il ne saurait recommander à nos coreligionnaires politiques de les appuyer de leur signature.

Nous vous adressons, chers concitoyens, nos saluts patriotiques.

Berne, le 28 janvier 1899.

Le Comité central
du parti libéral-démocratique.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Timbres-poste. — Le *Bund* annonce que les nouveaux timbres-poste sont à l'impression et feront leur apparition dans peu de mois. Suivant les décisions du Congrès postal international de Washington, qui ont attribué pour les différents pays de l'Union la même couleur aux timbres de même valeur, les timbres de 5 cent. seront verts, ceux de 10 cent. rouges et ceux de 25 cent. bleus.

L'émission prochaine sera de 70 millions de timbres de 5 cent., de 65 millions de timbres de 10 cent., et de 25 millions de timbres de 25 cent., soit en total 160 millions de timbres représentant une valeur de 16,250,000 fr. A la fin de 1898, on avait déjà imprimé 31 millions de timbres de 5 cent.

Cependant le bac allait son petit train.

Le sous-préfet, M. d'Estragon, joueur comme les cartes, tenait la banque, demandant des parieurs, mais le colonel mettait tous les pontes en fuite, ne permettant pas aux jeunes gens de déserrer la salle de bal : « Non, vraiment, ce n'était point convenable de laisser tant de jolies personnes sans cavaliers. »

Mais déjà l'on se ruait vers la buvette; elle fut bientôt encombrée et mise au pillage, tandis que le colonel se lamentait son gardenia en partie effeuillé, la sueur perlant aux tempes, s'en prenant aux garçons chargés du service et, dans les pétarades du champagne et le bruit des instruments, on entendait sa voix haute donnant des conseils ou des ordres que, du reste, personne n'écoutait plus.

— Attention! dit Georges à son ami, au moment où il rentrait dans le bal.

Et il lui montra, en souriant, un grand jeune homme un peu godiche, M. Castelmorin, le nouveau substitut, fils d'un très riche propriétaire, une sorte de land-lord dont les terres étaient dans les environs.

— C'est un concurrent, ajouta-t-il, et sérieux. Vingt mille livres de rente, de quoi séduire tous les Chabanau de la création.

Mais Ludovic savait bien maintenant à quoi s'en tenir. La partie était gagnée.

Il dansa une fois encore avec Lucile et, en la quittant, il lui glissa dans la main ce petit billet qu'il avait composé, la veille, pour la circonstance :

Ma vie, que vous avez miraculeusement sauvée, est à vous tout en tière, heureuse ou malheureuse au gré de votre cœur.

Puis, avec une habileté don juanesque, il polka avec Mlle Laure Grasset, qu'il complimenta, et passant de nouveau dans la salle de baccara, où galement il perdit quelques louis, pour ne pas faire mentir le proverbe : « Malheureux au jeu, heureux en amour », il ne reparut qu'à

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 12

Lucile Chabanau.

PAR CAMILLE DELTHIL

L'entrée de Lucile fut accueillie par un murmure flatteur. Elle s'avancit au bras de son cousin Georges du Rieux. La simplicité de sa mise — une vapoureuse robe de gaze blanche — faisait ressortir les charmes naturels de sa personne. C'était la première fois qu'elle allait dans le monde, et sa timidité exempte de gaucherie lui donnait un agrément de plus.

Fût-ce la curiosité dont elle était l'objet ou l'émotion que lui causa la vue de Ludovic, mais ses yeux brillants et doux subitement se baissèrent, tandis que ses joues se coloraient d'un pudique carmin.

Lorsque Ludovic de Sérignac s'avança pour présenter ses hommages à Mme Chabanau et à sa fille, ce fut, dans le groupe où trônait Mme d'Estragon, des chuchotements et des sourires, et Laridelle, tordant sa large bouche, laissa tomber à demi-voix ce refrain d'une vieille chanson : *Ami, courage, à l'abordage.*

Cette malignité, qui n'avait pas même l'excuse d'être spirituelle, provoqua néanmoins un redoublement de gaieté. Mais l'orchestre jouait le prélude d'une valse.

Ludovic invita Lucile. Elle refusa d'abord. Elle n'était point forte danseuse.

— Oh! ne craignez rien, je vous guiderai, dit le jeune homme.

Et ils s'élançèrent.

Pressés l'un contre l'autre, la portant presque pour mieux la conduire, il sentait le cœur de la jeune fille palpiter sous la robe légère. Et elle lui parut plus désirable

encore, fraîche et saine comme un beau fruit placé sur une branche haute et qu'aucune main n'a effleuré.

Le tournaient toujours, elle un peu étourdie et comme pâmée dans cette sensation toute nouvelle d'être emportée dans les bras de l'homme vers qui l'attrait un invincible désir, lui, enlaçant cette taille souple et fine, humant le parfum qui s'envolait de la chevelure et de la moiteur des chairs.

Puis comme la valse finissait, il lui murmura à l'oreille, d'une voix très douce, le mot magique, le mot de tous les triomphes et de toutes les catastrophes : « Je vous aime. »

Elle rougit vivement et il lui sembla que tout se dérobaient autour d'elle. Mais déjà elle était assise aux côtés de sa mère qui, attribuant son émoi à une tout autre cause, lui dit :

— Cela t'a fatiguée, fillette, tu n'as pas l'habitude de tourner si longtemps.

Mme d'Estragon avait remarqué le trouble de Lucile. Avec sa perspicacité de femme du monde, elle en devina aisément les motifs, et comme Ludovic passait, elle le raila :

— Tous mes compliments, lui dit-elle, mais prenez garde.

Puis, comme il la regardait très étonné, elle lui dit tout bas :

— Je vous attends chez moi, dans l'après-midi.

Et elle offrit son bras à Georges du Rieux, qui l'avait engagée pour une mazurka.

Ludovic, assez intrigué, gagna la salle de jeu. Que diable Mme d'Estragon lui voulait-elle? Serait-elle jalouse? Cela n'était point dans son tempérament. Mais les femmes sont toujours si énigmatiques! Comme il songeait ainsi, il heurta le colonel. Celui-ci s'épongeait le front.

— Comment trouvez-vous la soirée? interrogea Cabi-
bel. Est-ce assez réussi, hein! Coup d'œil adorable, fem-
mes charmantes, et rien ne cloche, grâce à bibi.

Les timbres actuels resteront encore en vigueur quelque temps avec les nouveaux.

Fausse monnaie. — On écrit du Val-de-Ruz qu'il circule en ce moment de fausses pièces de un franc à l'effigie de l'Helvétia et au millésime de 1875.

Zurich. — Deux employés d'un hôtel de Zurich, qui étaient descendus dans une chambre de machines pour nettoyer une chaudière, se sont introduits dans cette dernière. Pris d'étourdissement au bout de quelques instants, ils furent trouvés l'un mort, l'autre à l'agonie.

— « Tu as vécu et embêté ton monde ! A ne jamais te revoir ! » C'est en ces termes peu flatteurs qu'un ouvrier de Dielsdorf saluait l'autre jour le départ de sa belle-mère, dont on venait de descendre le cercueil dans la fosse. Cette phrase, prononcée d'une voix forte, causa un certain malaise dans l'assistance. La justice s'en est émue et notre homme, poursuivi pour scandale, a été condamné à la prison. Sa belle-mère, même morte, continue à lui porter la guigne.

— Un employé du bureau d'annonces Orell Fassli, M. Baumann, a été attaqué dimanche soir dans la rue par deux individus ; l'un l'a assommé à coups de gourdin, tandis que l'autre lui enfonçait un stylet dans le ventre. M. Baumann a expiré lundi dans d'épouvantables souffrances. Ses meurtriers, des ouvriers italiens, sont en fuite.

Berne. — On a trouvé, dans les environs du village de Courtedoux (Jura bernois), dans un bassin de fontaine, le cadavre d'un individu dont l'identité n'a pas pu être établie. On a tout lieu de croire que cet individu a agi dans un accès de *delirium tremens*, car il s'était à demi déshabillé avant sa chute dans le bassin. On a, d'ailleurs, retrouvé dans les vêtements du défunt sa montre et son porte-monnaie, ce qui exclut toute supposition de crime ayant le vol pour mobile.

Vaud. — Les deux amateurs photographes, dont nous avons annoncé l'arrestation au fort de Joux, ont été relâchés et sont rentrés à Sainte-Croix.

Neuchâtel. — On a retrouvé dans la Loue le cadavre d'un comptable qui, à la suite d'une liaison amoureuse, avait détourné plus de 50,000 fr. de la fabrique d'absinthe Weill-Picard & Cie, à Pontarlier, où il était employé. Ce déficit aurait pu être couvert par sa fortune personnelle, mais on croit que les remords et peut-être aussi les nouvelles exigences de son amante ont poussé le malheureux à disparaître.

Genève. — L'empereur d'Autriche vient de conférer à M. Charles Dufour, inspecteur des chemins de fer du Jura-Simplon, à Genève, la croix de chevalier de l'ordre de François-Joseph, pour les soins voués à sa maison lors des voyages de l'impératrice en Suisse.

ÉTRANGER

France. — Le général Mercier, dans une interview du *Journal*, se justifie d'avoir été la cause

l'heure du cotillon, qu'il devait conduire avec « la Parisienne ».

Ce cotillon était chose nouvelle à Taranac. C'était le *great attraction* des invités, le clou de la soirée. Depuis longtemps l'on s'exerçait à exécuter les figures difficiles de ce divertissement qui avait coûté de véritables ennuis.

Les accessoires venaient de Paris, ils étaient nombreux, variés et bizarres et surtout d'un compliqué où s'embarassait la naturelle maladresse des débutantes.

On avait fait, la veille, une répétition générale dans les salons de la sous-préfecture et comme, après tout, les conducteurs étaient habiles, ce qui est la condition nécessaire à la réussite d'un tel amusement, l'on comptait que les choses marcheraient à souhait.

Cette espérance ne fut pas trop déçue. Et si quelques bévues excitèrent l'hilarité générale, ce fut un charme de plus. M. Castelmorin, le substitut, ayant fait une légère chute, le vice-président Lebreton, qui ne perdait jamais l'occasion de faire un trait d'esprit, dit tout haut :

— On voit bien que ce jeune homme est attaché au parquet.

Ce mot eut beaucoup de succès. Non, vraiment, il n'y avait que M. Lebreton pour en trouver de pareils. On se le redit, on le répéta afin de le faire comprendre aux personnes qui ne l'avaient pas saisi du premier coup.

Mais il se fit un silence. L'avocat Clapadour venait d'être condamné à réciter une pièce de vers. Il s'y attendait. Il sourit, se campa et dit :

— Mesdames, c'est du Victor Hugo : *l'Attente*. Et, prenant un air inspiré, levant les yeux au plafond, il débuta d'une voix sonore, qu'accompagnaient un grand geste :

Monte, écrouille, monte au grand chêne.

Le colonel fit une moue dédaigneuse. Ce romantisme lui gâtait sa soirée. Mais Clapadour déclama son morceau tant de chaleur qu'il enleva l'auditoire.

de la démission de Casimir-Périer et fait remarquer que tous les faits qu'on lui reproche sont antérieurs à l'affaire Dreyfus.

Le bruit court que des mesures vont être prises contre M. Ménard, greffier en chef de la Cour de cassation.

— On annonce la mort du comte de Chambrun, fondateur du Musée social, décédé lundi, dans sa villa de Nice, à l'âge de 78 ans.

M. de Chambrun entra dans l'administration en 1850, comme sous-préfet de Toulon ; il fut ensuite préfet du Jura. En 1857, il représenta la Lozère au corps législatif, il fut réélu en 1863 et en 1869.

Bien que dévoué aux traditions impériales, il montra toujours une grande indépendance vis-à-vis du gouvernement.

La Lozère l'envoya au Sénat en 1876 ; il se prononça pour la dissolution de la Chambre des députés en juin 1877.

Le comte Chambrun ne se présenta pas aux élections de 1879 ; il se consacra à des travaux littéraires et historiques et aussi à des œuvres de philanthropie et de mutualité auxquelles il prodigua une partie de sa très grande fortune, qui provenait des cristalleries de Baccarat.

Il voua désormais ce qui lui restait de vie à l'étude des questions ouvrières et, plus généralement, des questions sociales, auprès desquelles tout autre intérêt lui parut secondaire. « Tout ce que j'ai vient du travail, écrivait-il à M. Jules Siegfried, tout ce que j'ai doit lui revenir. »

C'est ainsi que naquit l'idée du Musée social. Cette institution, qui a été la joie de sa vieillesse, en restera l'honneur. Il a été jusqu'au bout l'âme de l'œuvre, l'inspirateur du travail commun, le plus ardent, le plus actif, le plus infatigable des collaborateurs.

Le souci de la misère imméritée y dominait surtout. Aux membres du comité du Musée social, qu'il entretenait toutes les semaines de ses plans de rénovation mutualiste, il écrivait : « Au sein de l'univers immense, il n'est pas un être qui ne trouve sa nourriture, et vous admettez qu'au sein de la civilisation puisse mourir de faim un homme ! »

Il aurait voulu tout améliorer, tout refondre, tout transformer.

Il paraît que le comte de Chambrun avait exprimé à diverses reprises l'intention de constituer — à l'exception des legs faits aux divers membres de sa famille — son légataire universel le Musée social, qu'il a déjà doté richement. On ne connaît pas encore le total de la fortune que laisse le comte, mais cette fortune est des plus considérables. Avec son hôtel de la rue Monsieur, il possédait une villa à la Bourboule et la magnifique villa Saint-Maurice à Nice. C'est dans cette dernière villa qu'il avait fait élever, en marbre de Carrare et au prix de 600,000 fr., un temple à l'Humanité ; au fronton étaient inscrits ces mots : *Theos, Logos, Cosmos*.

— Une dépêche arrivée au ministère des colonies dit qu'un cyclone a ravagé Madagascar. Les bâtiments neufs de la résidence à Tananarive se sont effondrés. Les communications sont coupées. Les dégâts matériels sont importants.

— Un ouvrier enseveli sous un éboulement de marnière, à Grand-Camp, Lillebonne, a été retiré

Quelques applaudissements discrets saluèrent le dernier vers, lancé sur un ton de languissante extase.

Les mamans, qui faisaient tapissier, déclarèrent, entre deux bâillements, que ce M. Clapadour était très poétique et qu'il disait bien ça.

Ce succès vexa Laridelle et, se penchant vers M. Lebreton :

— Il ne va pas mal, ce Clapadour, c'est dommage qu'il parle du nez.

— Bah ! répliqua le facétieux vice-président, tous les grands acteurs parlent ainsi... quand ils sont enroulés du cerveau.

Laridelle étouffa un éclat de rire, et comme son tour d'être sur la selle était venu, il monta sur une chaise et, la jambe en l'air, il chanta un couplet rigolo qui amusa tout le monde et qui eut même les honneurs du bis.

Mais les plus aimables choses ont une fin. Déjà la lumière furtive du jour frappait timidement aux vitres de la salle. Un galop endiablé termina ce cotillon, dont le souvenir devait rester longtemps dans les mémoires taranacaises.

Mme d'Estragon l'avait conduit avec une aisance et une habileté qui lui valurent les plus grands éloges et qui consacrèrent sa réputation de femme du monde. On se plut aussi à reconnaître à M. Ludovic de Sérignac tous les mérites d'un cavalier accompli.

Maintenant chacun se précipitait sur le vestiaire dans un pêle-mêle amusant. Tous avaient le visage fatigué et les jambes lasses, pressés de regagner leur lit. Quelques rares équipages attendaient à la sortie. Mais ceux qui étaient venus en *locatis* s'en allèrent à pied, les femmes emmitouflées, les hommes empaquetés, marchant rapides dans la brume blafarde et froide du matin.

(A suivre.)

Le bruit court que des mesures vont être prises contre M. Ménard, greffier en chef de la Cour de cassation.

— On annonce la mort du comte de Chambrun, fondateur du Musée social, décédé lundi, dans sa villa de Nice, à l'âge de 78 ans.

M. de Chambrun entra dans l'administration en 1850, comme sous-préfet de Toulon ; il fut ensuite préfet du Jura. En 1857, il représenta la Lozère au corps législatif, il fut réélu en 1863 et en 1869.

Bien que dévoué aux traditions impériales, il montra toujours une grande indépendance vis-à-vis du gouvernement.

La Lozère l'envoya au Sénat en 1876 ; il se prononça pour la dissolution de la Chambre des députés en juin 1877.

Le comte Chambrun ne se présenta pas aux élections de 1879 ; il se consacra à des travaux littéraires et historiques et aussi à des œuvres de philanthropie et de mutualité auxquelles il prodigua une partie de sa très grande fortune, qui provenait des cristalleries de Baccarat.

Il voua désormais ce qui lui restait de vie à l'étude des questions ouvrières et, plus généralement, des questions sociales, auprès desquelles tout autre intérêt lui parut secondaire. « Tout ce que j'ai vient du travail, écrivait-il à M. Jules Siegfried, tout ce que j'ai doit lui revenir. »

C'est ainsi que naquit l'idée du Musée social. Cette institution, qui a été la joie de sa vieillesse, en restera l'honneur. Il a été jusqu'au bout l'âme de l'œuvre, l'inspirateur du travail commun, le plus ardent, le plus actif, le plus infatigable des collaborateurs.

Le souci de la misère imméritée y dominait surtout. Aux membres du comité du Musée social, qu'il entretenait toutes les semaines de ses plans de rénovation mutualiste, il écrivait : « Au sein de l'univers immense, il n'est pas un être qui ne trouve sa nourriture, et vous admettez qu'au sein de la civilisation puisse mourir de faim un homme ! »

Il aurait voulu tout améliorer, tout refondre, tout transformer.

Il paraît que le comte de Chambrun avait exprimé à diverses reprises l'intention de constituer — à l'exception des legs faits aux divers membres de sa famille — son légataire universel le Musée social, qu'il a déjà doté richement. On ne connaît pas encore le total de la fortune que laisse le comte, mais cette fortune est des plus considérables. Avec son hôtel de la rue Monsieur, il possédait une villa à la Bourboule et la magnifique villa Saint-Maurice à Nice. C'est dans cette dernière villa qu'il avait fait élever, en marbre de Carrare et au prix de 600,000 fr., un temple à l'Humanité ; au fronton étaient inscrits ces mots : *Theos, Logos, Cosmos*.

— Une dépêche arrivée au ministère des colonies dit qu'un cyclone a ravagé Madagascar. Les bâtiments neufs de la résidence à Tananarive se sont effondrés. Les communications sont coupées. Les dégâts matériels sont importants.

— Un ouvrier enseveli sous un éboulement de marnière, à Grand-Camp, Lillebonne, a été retiré

Quelques applaudissements discrets saluèrent le dernier vers, lancé sur un ton de languissante extase.

Les mamans, qui faisaient tapissier, déclarèrent, entre deux bâillements, que ce M. Clapadour était très poétique et qu'il disait bien ça.

Ce succès vexa Laridelle et, se penchant vers M. Lebreton :

— Il ne va pas mal, ce Clapadour, c'est dommage qu'il parle du nez.

— Bah ! répliqua le facétieux vice-président, tous les grands acteurs parlent ainsi... quand ils sont enroulés du cerveau.

Laridelle étouffa un éclat de rire, et comme son tour d'être sur la selle était venu, il monta sur une chaise et, la jambe en l'air, il chanta un couplet rigolo qui amusa tout le monde et qui eut même les honneurs du bis.

Mais les plus aimables choses ont une fin. Déjà la lumière furtive du jour frappait timidement aux vitres de la salle. Un galop endiablé termina ce cotillon, dont le souvenir devait rester longtemps dans les mémoires taranacaises.

Mme d'Estragon l'avait conduit avec une aisance et une habileté qui lui valurent les plus grands éloges et qui consacrèrent sa réputation de femme du monde. On se plut aussi à reconnaître à M. Ludovic de Sérignac tous les mérites d'un cavalier accompli.

Maintenant chacun se précipitait sur le vestiaire dans un pêle-mêle amusant. Tous avaient le visage fatigué et les jambes lasses, pressés de regagner leur lit. Quelques rares équipages attendaient à la sortie. Mais ceux qui étaient venus en *locatis* s'en allèrent à pied, les femmes emmitouflées, les hommes empaquetés, marchant rapides dans la brume blafarde et froide du matin.

Heureusement, le fond du lac n'est pas très profond à l'endroit où le naufrage eut lieu. Les bateliers se hissèrent sur la cabine et, en s'accrochant au mât qui émergeait obliquement de l'eau, ils purent se maintenir dans cette situation critique, les jambes dans l'eau jusqu'aux genoux, attendant que le jour parût et qu'on vint à leur secours.

Le bateau à vapeur qui part de la Saugé à 7 1/2 h. du matin les sauva de cette cruelle situation et les débarqua à la station de Cudrefin.

Riaz. — La Société à l'occasion du carnaval comiques, le dimanche le mardi seulement le sera affectée à une ou

Banques. — Le dant l'exercice 1898, le chiffre indiqué dans le rapport posait sur des renseignements de dite banque nous fa

Assurance du surance du bétail a pa les, une indemnité de 13 têtes de bétail péri vier, qui a consumé la tenant à M. Jean Pascente les 2/10 de la ta s'élevaient à 6400 fr.

Flèvre aphteuse fense vient d'être co Hübeli », sur territoire garde. Ce territoire c la zone d'infection fe Hübeli », du Dolly et tous les trois au méa protection composée e mis à ban, conformément fédéral.

Foire. — Malgr boueux, la foire d'hié fréquentée. Cepend mieux représenté. Le tionnaires, la plupart entre gens du pays.

313 vaches, 223 p ont été amenés sur n

VENTE D

Samedi 25 fév pin, 11 stères sapin et parés au bas de la forêt La mise aura lieu dès à l'auberge des Adoua, L'Inspecteur fores

Vente d

Mardi 23 février, en billons sapin, 60 carro 15 stères hêtre et 50 ta Rendez-vous à 9 1/2 Yerly. L'Inspecteur fores

Vente p

Bouleyres, lundi sapin, 3 billes chêne, 3 rous, 11 monte sapin, tas de branches. Rendez-vous à 9 1/2 Yerly. L'Inspecteur-fores

Mises d

plantes abattues par le Le forestier sera à l seurs dès 8 heures du les bois.

Mises d

Les mises auront li 25 février, dès 8 Le Se

Mises d

Les mises auront li 25 février, dès 8 Le Se

GRUYÈRE

Riaz. — La Société de chant de Riaz donnera, à l'occasion du carnaval, quelques représentations comiques, le dimanche, l'après-midi et le soir, et le mardi seulement le soir. Une partie de la recette sera affectée à une œuvre de bienfaisance. (Communiqué.)

Banques. — Le Crédit gruyérien a fait, pendant l'exercice 1898, un bénéfice de 54,311 fr. 17; le chiffre indiqué dans notre dernier numéro reposait sur des renseignements erronés, un rapport de dite banque nous faisant défaut.

Assurance du bétail. — La Caisse d'assurance du bétail a payé à M. Gobet, syndic, à Sâles, une indemnité de 5046 fr. pour la perte de 13 têtes de bétail périées dans l'incendie du 1^{er} janvier, qui a consumé la grange des Siernes, appartenant à M. Jean Pasquier. Cette indemnité représente les 8/10 de la taxe des animaux perdus qui s'élevaient à 6400 fr.

Fièvre aphteuse. — Un cas de fièvre aphteuse vient d'être constaté au chalet « Auf dem Hübeli », sur territoire de la commune de Bellegarde. Ce territoire comprend dans son périmètre la zone d'infection formée des chalets « Auf dem Hübeli », du Dolly et du Deibelsried, appartenant tous les trois au même propriétaire, et la zone de protection composée de l'autre partie du territoire mis à bau, conformément à l'art. 36 du règlement fédéral.

Foire. — Malgré les chemins excessivement boueux, la foire d'hier a été encore passablement fréquentée. Cependant, le bétail aurait pu être mieux représenté. Les prix semblent rester stationnaires, la plupart des transactions se faisant entre gens du pays.

313 vaches, 223 porcs et 105 veaux et moutons ont été amenés sur nos champs de foire.

VARIÉTÉS

Peine de mort. — Sous la signature Louis-Ed. Coulin, l'Impartial de la Chaux-de-Fonds a publié le compte rendu de l'exécution de Vacher. Nous faisons grâce à nos lecteurs des atroces détails que comporte une exécution, mais nous nous faisons un plaisir de reproduire les conclusions de l'article, qui sont celles d'un homme de cœur et auxquelles nous adhérons pleinement.

Les voici :
« Maintenant, c'est Vacher, masse inerte — il a perdu connaissance pendant le trajet, presque aussitôt après avoir répondu à l'aumônier qui lui présentait le crucifix : « Je vais embrasser Jésus-Christ tout à l'heure! »

Où la porte...
Quoique j'aie tout vu distinctement, quoique je fusse là à moins de deux pas, ou parce que j'étais là... je m'arrête...

Justice est faite! Ah! l'ignoble, l'ignoble justice! L'ignoble vengeance! L'ignoble acte!

Oh! que si jamais, vous qui lisez ces lignes, vous avez à siéger comme jurés, comme juges dans un procès criminel, fût-il même pire que Vacher, l'assassin qui est devant vous, ne le condamnez pas à mort. Car cette mort n'est pas une expiation, c'est une ignominie, une honte pour la société, la pire des hontes...

Tous, en nous en allant à la gare avec un confrère qui, il y a deux heures, ne trouvait pas pour Vacher la guillotine assez terrible, nous causons et lui qui, tout à l'heure, prônait la peine de mort, la déclarait nécessaire, indispensable, répond à notre confrère :

— Eh bien?
— Non! C'est trop infâme, trop avilissant. Ce n'est pas un châtement; c'est un crime!

Espérons que le compte rendu de l'exécution de ce fou sadique qu'était Vacher grossira encore le nombre des adversaires de la peine de mort.

Finesse de la langue :

Louis est énorme et m'embête;
Louis est ténor mais m'embête;
Louis est énormément bête.

Mercuriale du marché de Bulle du 9 février 1899.

	De	à
Froment (Halle) . . . les 100 kg.	18	20
Avoine » . . . »	17	19
Seigle » . . . »	16	17
Orge » . . . »	20	21
Pommes de terre . . . 20 litres	1	1 20
Œufs (le compte) . . . 9 à 10	—	60
Pain blanc le 1/2 kg.	—	16
Beurre »	1	20
Fromage gras détail »	—	75
Fromage maigre »	—	45
From. blanc (sérac) »	—	15
Bœuf »	—	75
Veau (poids vif) . . . »	—	45
» (de boucherie) . . . »	—	70
Monton »	—	70
Porc gras (poids vif) . . . »	—	54
Charcuterie fine . . . »	1	1 20
Foin les 50 kg.	3	50
Regain »	4	5
Paille »	3	50
Foyard . . . (3 stères = 1 moule)	34	33
Sapin »	20	25

OCCASION Les grands stocks de marchandises pour la saison d'automne et d'hiver, tels que : Par mètre
Etoffes pour dames, fillettes et enfants dep. Fr. 1.—
Milaines, bouxkins, chevots p. hommes > > 2.50
Coutil imprimé, flanelle laine et coton > > .45
Cotonnerie, toiles écurées et blanchies > > .20
jusqu'aux qualités les plus fines sont vendus à des prix excessivement bon marché par les Magasins populaires de Max Wirth, Zurich. Echantillons franco.
Adresse : Max Wirth, Zurich.

Fr. 4.—
les 6 mètres LODEN double largeur.
Belle étoffe de grand usage, bon teint. — Grand choix de tissus nouveaux pour dames et messieurs dans tous les prix.
Echantillons et gravures coloriées franco.
F. Jelmoli, S. p. a., dépôt de fabr., Zurich.

VENTE DE BOIS

Samedi 25 février : 35 billons sapin, 11 stères sapin et 7 stères hêtre, préparés au bas de la forêt des Combes. La mise aura lieu dès 3 heures après midi, à l'auberge des Adoux, à Epagny. L'Inspecteur forestier de la Gruyère.

Vente de bois.

Mardi 28 février, en Bouleyres : 600 billons sapin, 60 carrons, 45 stères sapin, 15 stères hêtre et 50 tas de branches. Rendez-vous à 9 1/2 h., devant la ferme Yerly. L'Inspecteur forestier de la Gruyère.

Vente publique.

Bouleyres, lundi 6 mars : 440 billons sapin, 3 billes chêne, 3 billes frêne, 20 carrons, 11 moules sapin, 4 moules hêtre et 35 tas de branches. Rendez-vous à 9 1/2 h., devant la ferme Yerly. L'Inspecteur forestier de la Gruyère.

Mises de bois.

Le lundi 13 courant, dès 2 h. du jour, la commune de Lessoc exposera en vente par voie de mises publiques, à l'auberge communale, un certain nombre de plantes abattues par le vent. Le forestier sera à la disposition des mineurs dès 8 heures du matin, pour faire voir les bois. Le Secrétariat communal.

Mises de bois.

La commune d'Estavannens vendra en mises publiques un certain nombre de belles plantes à billons, situées dans la forêt de la Grosse Joux, près du village. Les mises auront lieu sur place, samedi 26 février, dès 8 heures du matin. Par ordre : Le Secrétariat communal.

Mises de bois.

La commune d'Estavannens vendra en mises publiques un certain nombre de belles plantes à billons, situées dans la forêt de la Grosse Joux, près du village. Les mises auront lieu sur place, samedi 26 février, dès 8 heures du matin. Par ordre : Le Secrétariat communal.

Mises de bois.

La commune d'Estavannens vendra en mises publiques un certain nombre de belles plantes à billons, situées dans la forêt de la Grosse Joux, près du village. Les mises auront lieu sur place, samedi 26 février, dès 8 heures du matin. Par ordre : Le Secrétariat communal.

GRANDE SALLE DE L'HOTEL DES ALPES, BULLE

Bureau : 2 h. et 7 1/2 h. Rideau : 2 1/2 et 8 h.

Dimanche 12 février 1899 :

Concert et représentation

donnés par
la CÆCILIA, société de demoiselles de Bulle, avec le bienveillant concours de la Société de musique et de la Chorale. Direction : E. BAILLAT

PROGRAMME

Musique : Domino noir. Ouverture Auber.
Cæcilia : Les Fileuses J. Concone.

OS DE POULET

Comédie en 2 actes, par Léo DE BAZELAIRE.
Personnages : Georges d'Amourelle (M. L. R.). — Anatole de Chantclair (M. C. G.). — Renée d'E-quimaude (Mlle J. R.). — Mme de Maisonrouge (Mlle M. G.).
Chœur mixte : Soupir F. Abt.

C'est dans le « Petit Journal ».

Comédie en 1 acte, par Henri BERTIN.
Personnages : Yvonnatte (Mlle J. R.). — Mme Henriette Ribert (Mlle A. S.). — Mme C. Dormier (Mlle E. W.). — Mme de Nigeau (Mlle M. S.). — Mlle Lisa, modiste (Mlle J. G.).
Chorale : Les Beaux jours Rheinberger.

Fritzchen et Lischen.

Opérette en 1 acte, par OFFENBACH.
Personnages : Lischen (Mme A. B.). — Fritzchen (Mlle H. C.).
Musique : Paris-Bruxelles. Marche militaire V. Eurine.

Les enfants ne paient que demi-place à la représentation de l'après-midi.
PRIX DES PLACES : Réservées, 1 fr. 50. — Premières, 1 fr. — Secondes, 60 c.
On peut se procurer des cartes réservées à l'hôtel des Alpes.
Défense de fumer.

Mises de bois.

Vendredi 17 février, à 3 h. après midi, la Société des carabiniers de Bulle vendra en mises publiques 5 beaux peupliers dont 4 sur pied et un abattu, situés près du Tirage. Les mises auront lieu au local de la Société. LE COMITÉ

Repasseuse.

La soussignée avise l'honorable public qu'elle s'établit à **Fuadens** comme repasseuse. Se recommande : **Séraphine Moret.**

A louer :

A la Grand'ruo, un joli appartement 1^{er} étage. S'adresser à M. Auguste GLASSON.

On demande

de suite une brave fille pour aider à faire le ménage et servir au café. S'adresser à A. AUBORT, Glion-Montreux.

A LOUER

De suite, un logement de 3 chambres, cuisine et galetas. Eau à la cuisine. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle.

Carnaval.

Lundi et mardi : DANSE à l'Hôtel de Ville BULLE

ORCHESTRE DE BERNE Oswald GEX, tenancier.

Hôtel de Ville, Gruyères.

Mardi de carnaval, 14 février : BONNE MUSIQUE et danse

Invitation cordiale. BERTIN, tenancier.

Dimanche de carnaval :

CASSÉE

au Maréchal-Ferrant, à Charmey.

Lundi et mardi : DANSE

Musique de Lucens. Invitation cordiale. NIQUILLE

A l'occasion du carnaval à BROC :

Danse publique à l'Hôtel de Ville

lundi 13 et mardi 14 courant.

Se recommande Le tenancier : F. RUFFIEUX

BONNE MUSIQUE et danse

le mardi de carnaval 14 février 1899.

au Guillaume Tell, Villaz-St-Pierre. Invitation cordiale. YERLY, FRANÇOIS aubergiste.

Mardi 14 février : Cassée

à l'hôtel du Vanil-Noir, à Grandvillard. Invitation cordiale. JAQUET-DURIAUX

Société des carabiniers DE BULLE

Dimanche 12 février : TIR DE VOLAILLE

A l'occasion du carnaval, on débitera à la boucherie Colliard, à Bulle, de la viande de bœuf à 1 fr. 30 le kg.

CARNETS POUR Mises de bois

chez Ch. MOREL, libraire, et à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle.

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, rue de Gruyères

Entreprise de distribution d'eau.



Le Conseil communal de la VILLE DE BULLE met en soumission les travaux d'adduction et de distribution des eaux captées dans la vallée de la Jagne, comprenant environ 14 kilomètres de conduites en fonte, en ciment et éventuellement en béton armé.

Prendre connaissance des plans et cahier des charges, dès le 10 février, au bureau du Conseil communal où les soumissions cachetées et portant la suscription : *Soumission pour Eaux de Bulle*, seront reçues jusqu'au vendredi 3 mars prochain, à 5 heures du soir. Il n'est pas accordé d'indemnités aux soumissionnaires.

Banque populaire de la Gruyère, à Bulle.

Nous recevons actuellement des dépôts d'argent à :

4 1/2 % contre certificats de dépôt à 5 ans fixe.

3 1/2 % sur carnets d'épargne.

3 % en compte courant, sans commission, remboursable à vue.

Banque populaire de la Gruyère, à Bulle.

Le dividende de l'exercice 1898, fixé par l'assemblée générale d'hier à 5 1/2 %, soit 11 fr. par action, est payable dès ce jour à notre caisse contre la remise du coupon N° 2.

Bulle, le 6 février 1899.

LA DIRECTION

Engrais chimique.

Engrais universel complet pour toutes cultures à base d'os, 2 1/2 % d'azote, 12 % acide phosphorique, 5 % potasse. (Dosage garanti.)

Cet engrais ayant été reconnu le meilleur par toutes les personnes qui en ont employé se recommande par sa qualité et par son prix réduit. Les personnes intentionnées d'en acheter sont priées de se faire inscrire au plus tôt, afin d'éviter l'encombrement au moment de l'emploi.

Jos. CROTTI, Bulle.

CAISSE HYPOTHÉCAIRE du canton de Fribourg.

Dans sa séance du 1^{er} février 1899 et en application de l'art. 20, 3^e alinéa, de la loi du 3 décembre 1853, le Conseil de surveillance a décidé de prélever une provision du demi pour cent du capital sur chaque placement hypothécaire réalisé dès ce jour.

Le taux d'intérêt des prêts hypothécaires demeure fixé au quatre et quart pour cent l'an.

Les débiteurs d'obligations hypothécaires, acceptées par la Caisse avant le 21 novembre 1898, restent au bénéfice du taux d'intérêt du 4 % fixé par décision du 20 janvier 1896.

Fribourg, le 3 février 1899.

Le Directeur : L. MULLER

MEUNERIE AGRICOLE

BARBEY-NICOLLIER

Farines, sons, maïs et avoines. — Blés comprimés et semoules.

Gros son français écaillés. Tourteaux de lin et sésame supérieur.

Sous la CROIX-BLANCHE, Bulle.

Gros et détail.

Prix réduits.

LIQUIDATION D'ÉTOFFES

au magasin du PRINTEMPS, à BULLE

En vue de remettre la succession de mon commerce d'étoffes et de diminuer un stock beaucoup trop grand, le magasin du Printemps met en liquidation une grande partie de marchandises en tous genres au prix de facture.

Occasion sans pareille!

Caisse hypothécaire du canton de Fribourg.

Par décision du 1^{er} février 1899, le Conseil de surveillance a porté au quatre pour cent l'an le taux d'intérêt des cédules à émettre dès ce jour.

Le placement doit être consenti pour trois ans et il devient remboursable après ce délai moyennant avertissement préalable de six mois.

Fribourg, le 3 février 1899.

Le Directeur : L. MULLER

COMMERCE DE VINS — GROS & DÉTAIL

A. Niggeler-Dubois, Romont,

EN FACE DE LA GARE

Seul concessionnaire pour Fribourg, Vaud et Valais

DE LA MAISON

Crépeux Père & Fils, Villefranche-s.-Saône,

GRAND ÉTABLISSEMENT VINICOLE, FONDÉ EN 1841

Représentant pour Fribourg :

Ad. BOURQUI, chef de cuisine.

Pour bétail :
Graines et farine de lin,
Sel de Glauber

Chez L. Treyvaud, 38 Grand'rué, Bulle.

Rhumatisme.

A la suite de travaux faits dans une cave humide, il y a 5 ans, j'avais attrapé un rhumatisme violent qui me faisait beaucoup souffrir, surtout par les changements de température. Après avoir essayé plusieurs méthodes curatives qui ont été toutes infructueuses, je me suis adressé à la Polyclinique privée de Glaris qui ma traité par correspondance et m'a guéri. Quoiqu'il ait déjà quelque temps de cela, aucune rechute ne s'est produite et je ne souffre plus. Je ferai part de ma guérison à d'autres malades qui pourraient avoir besoin du même traitement que moi. Chamberlin s. Neuchâtel, le 9 décembre 1898. Arthur Béguin, jardinier. Va pour légalisation de la signature du citoyen Arthur Béguin, apposée en ma présence à Rochefort, le 9 décembre 1898. Le inge de paix B. Ducommun. Béguin-Bähler, secrétaire communal. Adresse : Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris

5 médailles bronze, argent et or.

S. PELLET jeune, MORAT

Fabrique d'eaux gazeuses, sirops et liqueurs fines.

Spécialité de vins du Vuilly et vins d'Arbois.

Vins blancs d'Espagne : 32 cent. à 35 cent. le litre.

Vuilly : 45



Les 100 litres

FRANCO

toute gare suisse

contre

REMBOURSEMENT

VIN

blanc de raisins secs

1^{re} qualité

à 23 fr.

Excellents certificats des meilleurs chimistes de la Suisse.

Fûts de 100, 120, 150, 200, 300 et 600 litres à la disposition des clients.

Hautes récompenses aux expositions de Fribourg, Genève, Bordeaux, Rouen, Elbeuf et Paris.

Echantillons gratis et franco.

OSCAR ROGGEN, fabr. de vins, MORAT



MM. les entrepreneurs et particuliers sont informés qu'ils trouveront toujours l'excellent

plâtre blanc et gris

des usines de MM. L. Du Pasquier & Cie, à Grandchamp près Vevy, à des prix très réduits.

S'adresser à S. BORRI, maître gypseur-peintre, à Bulle.

Ivrognerie. Guérison.

Je puis venir vous annoncer, à ma très grande satisfaction, que par votre traitement par correspondance, aussi inoffensif qu'efficace, j'ai été complètement guéri de ma passion pour les boissons alcooliques. Depuis que j'ai tout à fait perdu le goût de boire, ma santé s'est notablement améliorée et j'ai pris bonne mine. La reconnaissance que j'éprouve pour vous m'engage à publier le présent certificat et à donner des détails sur ma guérison à toutes les personnes qui m'en parlent. Le succès de la cure que je viens de faire se propagera rapidement et fera du bruit, car j'étais connu pour être un buveur effréné. Toutes les personnes qui me connaissent, et il y en a beaucoup, seront étonnées de ma guérison et je ne maquerai pas de recommander votre procédé partout où j'irai, d'autant plus qu'il peut être appliqué même à l'insu du malade. Zurich III, le 28 décembre 1897. Albert Werdli. La signature d'Albert Werdli a été légalisée. Pour le syndic, Wolfensberger, subst. de préfet. Adresse : Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris.

Le soussigné prévient son honorable clientèle qu'il a

transféré son atelier de ferblanterie

dans son bâtiment neuf, rue de Gruyères 125.

Grand perfectionnement d'outillage. — Travail prompt et soigné.

TÉLÉPHONE

Henri Fincks.

SARDINES

depuis 25 cent. par douzaine.

Chocolat et thé à primes

Chez L. TREYVAUD.

MAGASIN DE COMESTIBLES

Grand'rué 88, Bulle.

REMIS GRATUITEMENT

à chaque acheteur de 2 paquets

Café de Malt

KATHREINER KNEIPP

une belle cuiller

(métal Britannia).

Carème.

Godtsch, morue, sardines.

Homard, saumon, maquereaux.

Thon au détail.

Fruits et légumes secs.

Au magasin

de l'horle PEYRAUD-BOSSON, Bulle.

Boulangerie

à louer à La Tzintre près Charmey, avec logement de 4 chambres, cuisine, cave, gale-tas et jardin. Bonne situation. S'adresser au propriétaire Alexandre NIQUELLE.

MAGGI

Il vient d'arriver du

en flacons depuis 50 c., ainsi que des Potages à la minute.

Les flacons d'origine de 50 c. sont remplis à nouveau pour 35 c., ceux de 90 c. pour 60 c. et ceux de 1 fr. 50 pour 90 c.

Etienné Python, épicerie et boul., Grandvillard.

Aucun remède contre la toux ne surpasse les

Bonnons pectoraux Kaiser.

2360 certificats, notarialement validés, prouvent leur efficacité certaine contre toux, enrhouements, catarrhes et engorgements. — Prix par paquet : 30 et 50 cent., chez A. GAVIN, pharm., Bulle; E. DAVID, pharm., Bulle; PORCELET, pharm., Estavayer; Georges SORTAZ, Vuadens.

Aucun remède contre la toux ne surpasse les

Bonnons pectoraux Kaiser.

2360 certificats, notarialement validés, prouvent leur efficacité certaine contre toux, enrhouements, catarrhes et engorgements. — Prix par paquet : 30 et 50 cent., chez A. GAVIN, pharm., Bulle; E. DAVID, pharm., Bulle; PORCELET, pharm., Estavayer; Georges SORTAZ, Vuadens.

Aucun remède contre la toux ne surpasse les

Bonnons pectoraux Kaiser.

2360 certificats, notarialement validés, prouvent leur efficacité certaine contre toux, enrhouements, catarrhes et engorgements. — Prix par paquet : 30 et 50 cent., chez A. GAVIN, pharm., Bulle; E. DAVID, pharm., Bulle; PORCELET, pharm., Estavayer; Georges SORTAZ, Vuadens.

Aucun remède contre la toux ne surpasse les

Bonnons pectoraux Kaiser.

2360 certificats, notarialement validés, prouvent leur efficacité certaine contre toux, enrhouements, catarrhes et engorgements. — Prix par paquet : 30 et 50 cent., chez A. GAVIN, pharm., Bulle; E. DAVID, pharm., Bulle; PORCELET, pharm., Estavayer; Georges SORTAZ, Vuadens.

Aucun remède contre la toux ne surpasse les

Bonnons pectoraux Kaiser.

2360 certificats, notarialement validés, prouvent leur efficacité certaine contre toux, enrhouements, catarrhes et engorgements. — Prix par paquet : 30 et 50 cent., chez A. GAVIN, pharm., Bulle; E. DAVID, pharm., Bulle; PORCELET, pharm., Estavayer; Georges SORTAZ, Vuadens.

Aucun remède contre la toux ne surpasse les

Bonnons pectoraux Kaiser.

2360 certificats, notarialement validés, prouvent leur efficacité certaine contre toux, enrhouements, catarrhes et engorgements. — Prix par paquet : 30 et 50 cent., chez A. GAVIN, pharm., Bulle; E. DAVID, pharm., Bulle; PORCELET, pharm., Estavayer; Georges SORTAZ, Vuadens.

Aucun remède contre la toux ne surpasse les

Bonnons pectoraux Kaiser.

2360 certificats, notarialement validés, prouvent leur efficacité certaine contre toux, enrhouements, catarrhes et engorgements. — Prix par paquet : 30 et 50 cent., chez A. GAVIN, pharm., Bulle; E. DAVID, pharm., Bulle; PORCELET, pharm., Estavayer; Georges SORTAZ, Vuadens.

Aucun remède contre la toux ne surpasse les

Bonnons pectoraux Kaiser.

2360 certificats, notarialement validés, prouvent leur efficacité certaine contre toux, enrhouements, catarrhes et engorgements. — Prix par paquet : 30 et 50 cent., chez A. GAVIN, pharm., Bulle; E. DAVID, pharm., Bulle; PORCELET, pharm., Estavayer; Georges SORTAZ, Vuadens.

Aucun remède contre la toux ne surpasse les

Bonnons pectoraux Kaiser.

2360 certificats, notarialement validés, prouvent leur efficacité certaine contre toux, enrhouements, catarrhes et engorgements. — Prix par paquet : 30 et 50 cent., chez A. GAVIN, pharm., Bulle; E. DAVID, pharm., Bulle; PORCELET, pharm., Estavayer; Georges SORTAZ, Vuadens.



PRIX DE L'ABONNEMENT

Bulles... 1 an, Fr. 4 50

... 6 mois, > 3 50

Étranger... 1 an, Fr. 8 50

... 6 mois, > 5 50

payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

Ces jours

trous en circulation

boursement pour l

leur réserver un a

BULLE, le

Au sujet du

Les partisans du po

les choses que dans le

à leurs aspirations, sa

ont dirigé les actes de

entourage. L'Italie mo

Etats, les uns aux g

ment tyranniques, div

divers, aurait toujour

plus forts, et l'histoire

tères sanglants les m

Francs et Germains ai

ceux et commander

et accepté pour l'unit

gne, ne le serait-il p

crise économique qui

forces n'est pas due à

ont formé le jeune roy

Aucun pays dans le

peut-être de tyrannie

existait dans le royaum

crivains sérieux et de

foi que nous avons ent

des Bourbons, le bas p

dans la plus crasse ign

profonde superstition

vaient ainsi enrayées

d'immobilisme, qui con

FEUILLETON

Lucile

CAMILLE

Dans la voiture qui le

parla de la soirée avec fo

choses au C.role. Il n'y a

avait dû coûter gros.

Qu'en pensait M. Causse?

Bien sûr, on ne l'avait pas

Puis, tout à coup, s'adre

— Comment as-tu trou

— Luce se contenta de r

ri de sa chute.

— Ce n'est pas ce que j

va-t-il donné?

— Aucune.

— Cependant, vous ave

— C'est possible, mais

— C'est drôle, insista

— Laisse-la donc, dit

que la pauvre enfant tomb

Non, ce n'était point là

Elle emportait de la soirée

sa pensée.

Une fois seule dans sa

de Ludovic, qu'elle garda

brillante.

Puis elle songea longu

aime qu'il avait prononc

finissable; aux pâmouss

bras enlaçant de son val